LBI Le Bélier Informe



Communiqué transmis suite aux votes du Grand-conseil bernois sur la révision de la loi sur le statut particulier et du Parlement jurassien sur la création d'un article constitutionnel pour la création d'un nouveau canton.

La voix de la raison

Il aura fallu de nombreuses heures de débats pour que le Grand-conseil bernois finisse par voter la révision de la loi sur le statut particulier du jura méridional, tout en rejetant les propositions de modification qui étaient soulevées.

Le Groupe Bélier se réjouit de l'issue de ce vote. Le Grand-conseil s'est en effet rangé dans le camp de la raison, garantissant une procédure d'auto-détermination démocratique. Il contribue par là au progrès sur la route de la résolution de la Question Jurassienne. Tous devraient d'ailleurs se réjouir de l'issue du scrutin : dans tout autre cas la procédure aurait été bloquée dans un état insatisfaisant.

La prise de position du Grand-conseil est aussi une confirmation de la place particulière que la ville de Moutier a toujours eu dans la cause jurassienne. Le choix de ne pas supprimer le vote communaliste est un geste appréciable qui tend à favoriser la résolution de la situation actuelle à la satisfaction du plus grand nombre. Il ne s'agit d'ailleurs pas d'une clause particulière à Moutier et la liberté de choix qu'elle implique est importante pour toutes les communes.

Enfin ce vote est une preuve supplémentaire que la position de Force Démocratique et de son groupe Blanchard au Grand-conseil est inappropriée : vouloir bloquer un processus par tous les moyens n'est une méthode bienvenue dans aucune vraie démocratie.

Quelques jours après le vote du Grand-conseil, le Parlement jurassien se prononçait sur la création d'un article constitutionnel mettant en marche le processus décrit dans la prise de position des deux gouvernements.

Là aussi, la voix de la raison fait foi. Ce vote confirme l'aspiration d'un peuple, aspiration qui a présidé à la création de l'actuel canton du Jura. Notons que ce dernier est, semble-t-il, le seul état qui planifie son propre démantèlement. Il le fait parce qu'il sait que c'est ce qu'il y a de mieux pour le peuple qui l'habite. Ce geste fort et absolument unique montre bien la volonté qu'ont les élus jurassiens, et à travers eux la population du canton du Jura, de créer avec le Jura méridional un nouvel état qui garantira aux deux populations le meilleur pour l'avenir.

Groupe Bélier